

fabrique de pratique(s)

appel à candidatures 2023/2024

Le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (CCC OD), labellisé centre d'art d'intérêt national, est un lieu d'expérimentation, de production et d'exposition de l'art contemporain. Ses activités de recherche, de diffusion et de médiation auprès des publics, contribuent au renouvellement artistique, à la démocratisation culturelle ainsi qu'au dynamisme et au rayonnement de la scène artistique française.

Le dispositif **fabrique de pratique(s)** imaginé par le CCC OD, propose de construire un parcours artistique et culturel sur mesure pour 5 classes de collèges du département, de la 6ème à la 3ème.

Ce parcours sera co-construit en début d'année scolaire avec les enseignants, à partir de la programmation artistique 2023/2024 du centre d'art (<https://www.cccod.fr>) et sera adapté au projet pédagogique et culturel de la classe.

De préférence **pluridisciplinaire**, il aboutira à une **réalisation finale obligatoire** et comprendra :

- des visites **actives** et **personnalisées** des expositions du CCC OD, pendant lesquelles les élèves **parcourent** et **expérimentent** les espaces du centre d'art : supports et contenus de visites imaginés pour le projet de la classe, découverte des métiers du centre d'art et temps d'échanges avec les professionnels, expérimentation des coulisses d'un montage d'exposition ou d'un vernissage etc.

Les visites permettent aux élèves de **s'approprier** les œuvres d'art, saisir les **grands enjeux** de l'art contemporain et **questionnements** des artistes sur le monde d'aujourd'hui, **développer son esprit critique** et acquérir du **vocabulaire**.

- **rencontrer** un artiste ou un professionnel du monde de l'art et expérimenter avec lui sa **pratique** dans le cadre de workshops, ateliers d'écriture ou radiophoniques etc.

Ces ateliers pourront se dérouler au centre d'art et au sein de l'établissement scolaire. Ils ont notamment vocation à inciter les élèves à **s'exprimer**, découvrir une pratique, **un médium**, **fédérer** à un projet en travaillant **collectivement**.

Les artistes avec lesquels les élèves travailleront pourront être issus de la programmation artistique du CCC OD ou d'une proposition faite par l'équipe de la programmation artistique du centre d'art.

- **présenter** et **partager** ses expériences ou productions plastiques, au sein ou en dehors de son établissement scolaire : exposition, rédaction d'un journal ou diffusion via une émission, restitution publique d'une danse ou d'un texte, devenir le médiateur d'un jour au sein du centre d'art etc.

Cette réalisation finale peut être simple et ne nécessite pas de mettre beaucoup de moyens en œuvre. Elle est cependant essentielle pour **valoriser** le projet et l'investissement de chacun tout au long de l'année.

Ce projet, soutenu par la DRAC-Centre Val de Loire, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, l'Académie d'Orléans-Tours et l'Université François Rabelais de Tours, s'insère dans un protocole d'accord visant à développer dans le département les actions d'éducation artistique et culturelle au sein des collèges et relève du PEAC, à mettre en œuvre dans les établissements scolaires.

~~jardin~~
~~françois 1^{er}~~
~~37000~~
~~tours~~

candidature 2023-2024

Votre inscription et note de projet sont à faire parvenir sur l'application ADAGE [avant le vendredi 16 juin 2023](#).

Pour tout problème d'accès à l'application ou demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Adeline Robin, Coordinatrice départementale pour l'EAC
adeline.robin@ac-orleans-tours.fr / 02 47 60 77 44

Barbara Marion, Chargée des publics et des partenariats éducatifs au CCC OD
b.marion@cccod.fr / 02 47 70 23 23

Les réponses aux candidatures seront données avant la fin de l'année scolaire 2023.
Pour les candidats sélectionnés, une réunion sera organisée à la rentrée prochaine.

Une contribution financière de **200 euros** est demandée pour chaque classe, les transports scolaires étant pris en charge par le Conseil départemental et la DRAC.
Celle-ci ne pourra pas être prise en charge par PASS CULTURE.

~~+33(0)2 47 66 50 00~~
~~contact@cccod.fr~~
~~www.cccod.fr~~

Tout au long de l'année, votre projet sera accompagné par le service des Publics du CCC OD ainsi qu'un enseignant missionné par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire.

À cela s'ajouteront, dans la mesure du réalisable, les actions dont vous auriez besoin pour mener à bien votre projet (accès à un atelier pour créer, prêt de matériel etc.).